opusdei.org

Fidèles de la Prélature

Qui fait partie de l’Opus Dei? Ceux qui souhaitent s’incorporer à l’Opus Dei doivent être mus par un appel de Dieu. Leur incorporation est une détermination spécifique de la vocation chrétienne reçue au baptême qui les porte à chercher la sainteté au cœur du monde et à participer à la mission de l’Église selon l’esprit que le Seigneur inspira à saint Josémaria.

19/05/2003

Qui fait partie de l'Opus Dei?

L'Opus Dei est constitué par un prélat, un presbyterium, ou clergé propre, et par des laïcs, hommes et femmes. Celui qui demande à s'incorporer à la prélature répond à un appel de Dieu, appel qui est une détermination spécifique de la vocation chrétienne reçue avec le baptême, et qui invite à rechercher la sainteté et à participer à la mission de l'Église selon l'esprit que le Seigneur a inspiré à saint Josémaria.

La vocation divine à l'Opus Dei est la même pour tous ses membres: femmes et hommes, mariés et célibataires, prêtres et laïcs, malades et bien-portants, des plus diverses conditions sociales et aux professions les plus variées.

La plupart des fidèles de l'Opus Dei (70%) sont des membres *surnuméraires*. Il s'agit en général d'hommes ou de femmes, mariés pour la plupart, pour lesquels la sanctification des devoirs familiaux est une partie primordiale de leur vie chrétienne. Les autres fidèles de la prélature, *numéraires* et *agrégés*, sont des hommes et des femmes qui s'engagent à vivre le célibat pour des raisons apostoliques. Leurs circonstances leur permettent de demeurer pleinement disponibles pour s'occuper des activités apostoliques et de la formation des autres membres de l'Opus Dei sans que cela ne change en rien leur condition de laïcs, leur situation professionnelle, leur rôle dans l'Église et dans la société.

De façon prioritaire (quoique non exclusive) et ordinaire (pas toujours nécessairement), quelques numéraires, dites *numéraires*

auxiliaires, s'investissent, avec leur compétence professionnelle, dans les services de base des centres de l'Opus Dei pour faire en sorte que les activités d'évangélisation de la prélature de déroulent dans le climat caractéristique d'une famille chrétienne.

Chacun selon ses circonstances

Dans l'Opus Dei, il n'y a pas de différentes catégories de membres, mais un unique, un identique phénomène vocationnel, en vertu duquel tous les fidèles de la prélature sont et se sentent, au même degré, membres de la même portion du Peuple de Dieu. On trouve simplement différentes manières de vivre une même vocation chrétienne, en fonction des circonstances personnelles de chacun : célibataires ou mariés, bien portants ou malades.

« Réellement c'est un grand idéal que le vôtre, disait Jean-Paul II en 1979.

Dès le départ, il a anticipé la théologie sur le laïcat, qui a caractérisé l'Église conciliaire et post conciliaire. Tel est le message et la spiritualité de l'Opus Dei : vivre unis à Dieu au milieu du monde, dans n'importe quelle situation, chacun luttant pour être meilleur avec l'aide de la grâce, et faisant connaître le Christ avec le témoignage de sa propre vie »

L’incorporation à la Prélature de l’Opus Dei n’entraîne aucun changement de statut personnel : chacun conserve les droits et les devoirs dont il jouit en tant que membre de la société civile et de l’Église. « Les laïcs incorporés à la prélature ne changent pas leur condition personnelle, théologique et canonique, de fidèles laïcs normaux et ils se comportent comme tels en tout.

Les prêtres de l’Opus Dei

Les prêtres de la prélature sont issus des fidèles laïcs numéraires et agrégés qui veulent librement s'engager à devenir prêtres et qui, après des années dans la prélature et après avoir fait les études requises pour le sacerdoce, sont invités par le prélat à recevoir les ordres sacrés. Ils exercent leur ministère pastoral principalement au service des fidèles de la prélature et des activités apostoliques que ceux-ci promeuvent.

Quels sont les engagement pris dans l'Opus Dei?

L'incorporation à l'Opus Dei suppose, de la part de la prélature, un engagement à assurer à ses fidèles une formation continue portant sur la foi catholique et l'esprit de l'Opus Dei, ainsi que l'assistance pastorale des prêtres de la prélature. De leur côté, les fidèles de la prélature s'engagent à prière, le sacrifice et la

réception des sacrements ; la prière, l'examen de conscience, la lecture spirituelle, la fréquentation assidue de la Très Sainte Vierge et des Anges gardiens. Afin de s'identifier au Christ, ils recherchent la pénitence qui les conduit à offrir des sacrifices et des mortifications, essentiellement celles qui facilitent l'accomplissement fidèle du devoir et qui rendent plus agréable la vie des autres, ainsi que le renoncement à de petites satisfactions, le jeûne et l'aumône.

Grâce aux moyens et aux activités que la prélature leur propose, les fidèles de l'Œuvre reçoivent une formation continue dans la doctrine de l'Église et dans l'esprit de l'Opus Dei qui leur permet de réaliser le travail d'évangélisation que l'Église attend d'eux.

L'Opus Dei que propose-t-elle ?

La prélature assure à ses fidèles une formation continue, grâce à des moyens concrets, compatibles avec l'accomplissement normal des devoirs familiaux, professionnels et sociaux de chacun. Dans ces différents moyens de formation, la prélature aide ses fidèles à acquérir la piété, profonde et solide, des enfants de Dieu, qui conduit à rechercher l'identification au Christ ; une connaissance approfondie de la foi et de la morale catholiques et, conformément à leur vocation, la familiarité progressive avec l'esprit de l'Opus Dei.

Compte tenu du caractère exclusivement spirituel de sa mission, la prélature n'intervient pas dans les questions temporelles que ses fidèles sont amenés à traiter. Chacun agit en toute liberté et en assumant sa responsabilité personnelle. L'Opus Dei ne fait pas

siennes les prises de position de ses membres.

Ses statuts précisent qu'en ce qui concerne l'activité professionnelle et les opinions sociales, politiques, etc., chaque fidèle de la prélature jouit, dans le cadre de l'enseignement de l'Église sur la foi et la morale, de la même pleine liberté que les autres citoyens catholiques. Les autorités de la prélature s'abstiendront de donner ne serait-ce qu'un conseil sur ces sujets-là.

Quelques données

D'après l'Annuaire Pontifical de 2011, près de 90.000 personnes font partie de l'Opus Dei, dont près de 2000 sont des prêtres. Parmi tous ces fidèles, il y a un 50 d'hommes et un 50%de femmes.

pdf | document généré automatiquement depuis https://opusdei.org/fr-ch/article/fideles-de-la-prelature/ (12/12/2025)